



Association régie par la loi de 1901
6, allée des Primevères - 95360 MONTMAGNY
01 39 83 24 28 – <http://www.villages-dogons.org>

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 MARS 2015

Le 13 MARS 2015 à 20 heures 30, le Conseil d'administration de l'association VILLAGES DOGONS s'est réuni au siège social.

Sont présents :

Marie-Hélène ARCHIMBAUD, Elisabeth AVILES, Denise BAZELLE, Didier CHAMBAUD, Hugues FORTHOMME, Serge et Catherine FOURNY, Dominique LUTRAN, Michelle DE FREITAS.

Absents excusés :

Cyril FIORINI, Annick PREVOST.

Ordre du jour :

- Dernières nouvelles des projets et de Douentza
- Point financier
- Avenir de l'association
- Préparation de la journée à la chapelle de l'ancien séminaire le samedi 4 avril 2015
- Organisation des "3 jours avec Villages Dogons" du vendredi 16 au dimanche 18 octobre. Invitation de Moussa et Dijo ?
- Questions diverses.

I - Dernières nouvelles des projets et de Douentza

1) Puits en cours

Les travaux de creusement des puits de SOKI et de KOIRA BERI n'ont pas encore repris. Le puits de SOKI a atteint une profondeur de 20 mètres en juillet 2014. Actuellement les villageois bénéficient de l'eau de pluie qui a rempli le puits. Même non terminé, le puits a déjà une utilité ! Quand le niveau de la nappe aura suffisamment baissé, ce qui ne saurait tarder, les travaux reprendront.

Cinq mètres ont été creusés l'an passé pour le puits de KOIRA BERI. Les travaux recommenceront à la fin du mois.

Ces deux puits étant situés à seulement quelques kilomètres l'un de l'autre, le compresseur sera utilisé alternativement dans les deux villages.

Moussa espère terminer le creusement des deux puits avant le retour de la saison des pluies.

2) Microcrédits

La plupart des femmes qui avaient fui Douentza pendant son occupation par le MUJAO sont aujourd'hui revenues mais certaines associations de femmes n'ont pas repris leurs activités et n'ont pas remboursé la totalité de l'argent que nous leur avons prêté. C'est le cas de l'association « Babahou Condey » (qui nous doit 300 000 FCFA - environ 457

euros) dont la présidente a définitivement quitté Douentza, et de l'association « Dié man guélé » (qui nous doit 70 000 FCFA) dont Moussa ne réussit pas à rencontrer la présidente. L'association des femmes mossi, dont nous annonçons l'état de « cessation de paiement » dans notre précédent bulletin, a cependant remboursé 145 000 FCFA (221 €) depuis lors. Les 80 000 FCFA restant sont dans les mains de deux des membres de l'association qui ne sont pas revenues du Burkina Faso où elles s'étaient réfugiées. Quant à l'association « Faïda » sa présidente a dit à Moussa qu'elle récupérerait l'argent peu à peu et qu'elle rembourserait bientôt les 150 000 FCFA qui restent dus. Enfin, les membres de l'association « Tinaré » (qui reste nous devoir 87 000 FCFA – 133 €) se sont cotisées pour rassembler 35 000 FCFA (53 €) qu'elles ont remis à leur présidente mais celle-ci ne les pas encore transmis à Moussa.

Les villages des alentours de Douentza n'ont pas été occupés par le MUJAO. Les associations de femmes n'y ont pas interrompu leurs activités et elles fonctionnent bien. Elles ont présenté leurs comptes à Moussa qui les a visitées en janvier et février. Il s'agit des associations de Koumbé-Bom, de Guénébana, de Gamni, de Yoboudou ainsi que des associations Fafa Dabou et Koïdyna de Walo. Toutes ont fait des bénéfices que Moussa a laissé dans leur caisse pour leur permettre d'accroître leurs activités.

Les 400 000 FCFA (610 €) du prêt que nous avons accepté de renouveler à l'association des teinturières n'ont pas encore été versés. Leur présidente, Madina, se fatigue plus vite avec l'âge et elle n'a plus la force d'aller rencontrer les femmes de l'association qui sont dispersées dans plusieurs villages, certains assez éloignés. Nous attendons donc que l'association se trouve une nouvelle présidente de confiance.

Il n'y a pas que les associations villageoises qui fonctionnent bien. Deux associations de Douentza sont exemplaires : l'association « Neema Melloukia » et l'association « Sabouniouma ». Cette dernière vient d'ailleurs de rembourser l'intégralité des 500 000 FCFA (762 €) que nous lui avons prêtés car elle n'en a plus besoin. En trois ans les intérêts versés par les membres de l'association à leur caisse et qui ont été capitalisés sont suffisants pour un fonctionnement autonome.

L'association « Ben Kan » a également remboursé le prêt de 500 000 FCFA que nous leur avons accordé l'an passé. Mais Moussa n'a pas renouvelé ce prêt car il a été informé que, cette année, l'argent avait été utilisé uniquement par la présidente.

Sur proposition de Moussa, avec un avis favorable de sa part, nous avons accordé deux nouveaux prêts de 300 000 FCFA chacun à deux associations de femmes qui font du petit commerce « au bord du goudron », autrement dit qui vendent boissons, fruits, beignets... au bord de la route Bamako-Gao aux voyageurs qui circulent sur cet axe.

a) Bilan des microcrédits

Compte tenu des événements locaux qui sont la source de difficultés de certaines associations de femmes, les résultats des microcrédits sont donc globalement positifs

Serge suggère que, comme cela a déjà été effectué lors de prêts antérieurs, Villages Dogons termine de rembourser les 11 adhérents qui ont prêté 750 € à l'association. Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les membres du Conseil.

II - Situation financière de l'association

Puis Serge rappelle que les deux puits en cours de creusement (Soki et Koïra Beri) ou dans l'attente de subvention pour commencer les travaux (Ambilem) représentent un coût prévisible de 94 000 €.

Après les virements effectués au Mali, la situation de l'association est saine et nous pourrions financer la réalisation de ces projets. Il rappelle qu'une demande de subvention

de 12 500 € a été adressée au Conseil Régional d'Ile de France pour le creusement du puits d'Ambilem. Elle sera examinée début juillet par la commission compétente.

III - Avenir de l'association

Moussa recueille de nombreuses demandes de villages.

a) Réalisation d'une piste menant à Douentza

Il a reçu une nouvelle relance des villages de Guénébana et Panga pour la construction d'une piste carrossable qui permettrait de relier les villages des alentours à Douentza. Actuellement, il faut faire un trajet de près de 100 kilomètres pour qu'un véhicule puisse aller de ces villages à Douentza. Depuis 2003, les habitants travaillent à réaliser une piste qui leur permettrait de « désenclaver » leurs villages et d'aller vendre leurs récoltes maraîchères à Douentza. Ils ont réalisé des travaux véritablement titanesques, explosant par exemple d'énormes blocs de granit avec de la poudre à fusil !

Il reste deux tronçons, l'un d'une cinquantaine de mètres, l'autre d'une centaine, qui restent infranchissables par un véhicule. Il faudrait les bétonner : 30 tonnes environ de ciment seraient nécessaires, ce qui avec les fers, représente un coût de 10 000 à 12 000 euros.

Villages Dogons pourrait participer à l'achat du ciment et des fers, les villageois fournissant le sable et le gravier nécessaires.

b) Creusement d'un nouveau puits à Soroni

Après avoir sollicité Moussa à de nombreuses reprises, le Maire de la commune rurale de Dianwele nous a téléphoné à propos du creusement d'un puits dans un village de sa commune, Soroni. Ce village de 1 000 habitants n'a pas d'eau. Seule une mare d'eau croupie située dans une faille au bas de la falaise permet aux villageois de s'approvisionner. Le creusement d'un puits a été commencé par une petite association française qui n'a pu finaliser les travaux. Arrivés à 15 mètres, il manque encore la même profondeur pour atteindre la nappe phréatique.

La question est alors posée de savoir si l'association va poursuivre ses activités avec le même rythme de réalisations.

Le manque de relations directes lors de voyages au Mali fait que les personnes qui étaient les plus actives dans l'association ralentissent leur participation. La réalisation des projets est moins rapide.

Il faudrait recruter de nouveaux adhérents afin de permettre une meilleure répartition de la charge de travail.

IV - Prochaines rencontres et organisation des "3 jours avec Villages Dogons" du vendredi 16 au dimanche 18 octobre 2015

Le 4 avril 2015 : chapelle de l'ancien séminaire de MONTMAGNY

Serge propose de rencontrer les volontaires dès le vendredi après midi pour installer l'exposition et l'artisanat dans la salle de l'ancien séminaire.

L'organisation de cette préparation (récupération des objets, volontaires, ...) est alors mise au point entre les membres du Conseil.

Le 1^{er} mai 2015 : Wy-dit-Joli-Village

Serge rappelle que les volontaires qui iront à cette brocante devront être sur place dès 7 heures. Une équipe est constituée pour cette journée.

Les 30 et 31 mai 2015 : Festival des Cultures Africaines

Serge informe les membres du Conseil que lors du dernier week-end du mois de mai, se tiendra le 3^{ème} Festival des Cultures Africaines de Cergy Pontoise au cours duquel diverses activités seront présentées au public : théâtre, musique, contes, danse, rencontres et échanges, expositions photos, salon du livre.

Un « village africain » situé sur le parvis permettra à diverses associations invitées (dont Villages Dogons) de présenter leurs produits au public. Il souhaite des volontaires pour tenir le stand le samedi et le dimanche.

Il précise que le vendredi 29 à 21 heures, Fatoumata Diawara se produira à la Salle Visconti.

Les 16, 17 et 18 octobre 2015 : "3 jours avec Villages Dogons"

Serge interroge les membres du Conseil sur le projet d'inviter Moussa et son épouse Dijo à venir en France à l'occasion des 3 jours de la fête annuelle de l'association.

Cette proposition est aussitôt approuvée par l'ensemble du Conseil.

Il rappelle qu'il convient de réfléchir à l'organisation de cette fête, propose diverses hypothèses (organisation d'un repas le samedi soir qui pourrait remobiliser les adhérents et les sympathisants, exposant, ...). L'association recherche toujours de nouveaux artistes qui pourraient exposer leurs œuvres (peintre, photographe, ...), chanteurs ou acteurs ...

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.